ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE DE LA
CÔTE DES HAVRES

2025

Les balades du Jeudi

19 juin - Annoville
26 juin - Hauteville-sur-Mer
03 juillet - Trelly
10 juillet - Hyenville
17 juillet - Contrières
24 juillet - Orval-sur-Sienne
31 juillet - Quettreville-sur-Sienne
07 août - Hérenguerville
14 août - Montchaton
21 août - Lingreville
28 août - Montmartin-sur-Mer
04 septembre - Regnéville-sur-Mer

Départ à 19h00 de l'église
(Parcours d'environ 8km)

Sans inscription - Tarif 1€

Quelques informations complémentaires

Porter des chaussures et des vêtements adaptés à la marche, à l'emprunt des chemins et à la météo.

Rester toujours derrière le guide et respecter les consignes des encadrants.

En groupe, en règle générale, le déplacement se fait sur le bord droit de la chaussée en laissant libre l'autre moitié pour permettre le dépassement des véhicules (Article R412-42).

Le randonneur occasionnel n'est pas couvert ni en responsabilité civile ni en accident à titre individuel. Il est sous sa propre responsabilité et assurance personnelle.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou proches.

Les piétons ont des droits et surtout des devoirs sur la voie publique.

Pour plus d'informations :

Coutances Tourisme : 02 33 19 08 10

Joël : 06 76 98 46 78

ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE DE LA
CÔTE DES HAVRES